

Annexe 10

PROJET ÉOLIEN
Montréal

Bienvenue

à cette rencontre d'information publique

15 septembre 2008

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Qui est Kruger ?

- Fondée à Montréal, en 1904, par monsieur Joseph Kruger I
- Une entreprise entièrement québécoise et familiale
- Implantée dans neuf régions du Québec où elle contribue à l'essor des communautés
- Sept unités commerciales : Papiers pour publications, Forêt et produits forestiers, Recyclage, Vins et spiritueux, Emballages et papiers à usages domestiques et industriels, et finalement, Énergie
- La Société emploie plus de 9 000 personnes

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Présentation de Kruger Énergie

Une filiale de Kruger spécialisée dans le développement d'énergie verte et renouvelable,

En tenant compte des installations hydroélectriques, éoliennes, de cogénération à la biomasse et de biogaz, Kruger inc. et Kruger Énergie ont à leur actif 10 sites de production totalisant une puissance installée de 300 MW. Ces installations sont situées au Québec, en Ontario, à Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'aux États-Unis.

Notre mission :

- Se consacrer au développement énergétique par l'utilisation optimale et respectueuse des ressources naturelles.
- Développer des projets d'énergie renouvelable, principalement d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, de cogénération à la biomasse et de valorisation des biogaz, entraînant une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Kruger Énergie accomplit sa mission dans un esprit de bon voisinage, en harmonie avec les objectifs de vie des collectivités et dans le respect de l'environnement.



PROJET ÉOLIEN Montérégie

Expertise de Kruger Énergie en matière de développement éolien

Kruger Énergie est un joueur de premier plan du secteur éolien au Québec et au Canada. Nous travaillons actuellement au développement de trois projets d'envergure, soit :

Projet en exploitation

- Mise en service d'un parc éolien de 101,2 mégawatts dans la municipalité de Chatham-Kent (Port Alma) en Ontario

Projets en phase de développement au Québec

- Parc éolien de 68 MW dans la région du Bas-Saint-Laurent
- Parc éolien de 100 MW dans la région de la Montérégie

Projets en phase de développement dans le reste du Canada

- Expansion du parc éolien de 100 MW dans la municipalité de Chatham-Kent (Port Alma) en Ontario
- Parc éolien de 25 MW dans la municipalité de Marathon en Ontario
- Parc éolien de 100 MW dans la région de Prince George en Colombie-Britannique

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Présentation de l'équipe

Jacques Gauthier	Vice-président principal et chef de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none">• Fondateur et ancien président et chef de l'exploitation de Boralex inc.• Avocat de profession• Il participe au développement, à la construction et à l'exploitation de parcs éoliens depuis plus de 10 ans, ainsi qu'à des projets d'énergie depuis 19 ans
Jean Roy	Vice-président, Opérations	<ul style="list-style-type: none">• Expérience de 10 ans en gestion de centrales électriques• Ancien directeur général de la division thermique et de cogénération, déchets de bois, de Boralex Inc.
Guy Paquette	Directeur, Affaires juridiques	<ul style="list-style-type: none">• Expérience de 26 ans en tant que juriste d'entreprise se spécialisant en droit commercial et des affaires, et dans les lois sur les valeurs mobilières chez General Motors, Quebecor et la Banque CIBC
Michael Cookson	Directeur, Secteur éolien	<ul style="list-style-type: none">• Ingénieur diplômé• Expérience de plus de six ans en techniques de développement de projets d'énergie éoliennes, dont trois auprès de Hélimax Énergie inc. à Montréal
Marlène Thiboutot	Directrice, Développement durable	<ul style="list-style-type: none">• Diplômée en urbanisme et en développement régional• Expérience de 11 ans en environnement et en développement durable auprès de l'Union des producteurs agricoles
Louis Brinkmeier	Contrôleur et analyste	<ul style="list-style-type: none">• Comptable en management accrédité (CMA) et titulaire d'un MBA• Expérience de plus de 13 ans en finances et comptabilité, notamment comme conseiller financier chez SNC-Lavalin, où il a mené des analyses financières pour de nombreux projets énergétiques
Mouloud Merbouche	Coordonnateur en environnement	<ul style="list-style-type: none">• Diplômé en gestion environnementale et en écologie• Expérience de cinq ans en enseignement universitaire et de trois ans dans la gestion de l'environnement.
Gabriel Durany	Directeur de Projet, Projets du Québec	<ul style="list-style-type: none">• Diplômé en Génie Électrique• Expérience de 4 ans dans le domaine éolien chez Génivar et Hélimax Énergie. A travaillé à plusieurs niveaux sur de nombreux projets éoliens répartis dans 9 provinces canadiennes et 1 état américain.
Jean-Paul Blais	Directeur des Communications	<ul style="list-style-type: none">• Expérience de 25 ans en communication publique

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Présentation du projet

- Le 5 mai dernier, Kruger Énergie, a été retenue dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW.
- Le projet sera situé sur le territoire des municipalités de Saint-Mathieu, Saint-Isidore, Saint-Constant, Mercier, Saint-Rémi et Saint-Michel.
- Votre projet en chiffre :
 - Nombre et puissance des éoliennes : 50 éoliennes d'une puissance unitaire de 2,0 MW
 - Foyers québécois pouvant être alimentés par ce projet : environ 25 000
 - Superficie visée pour l'implantation du projet : 3 423 hectares, à l'intérieur de 6 municipalités
 - Début des travaux de construction : Mai 2011
 - Date de mise en service : Décembre 2012

PROJET ÉOLIEN
Montérégie

**Caractéristiques techniques
de l'Enercon E-82**



Puissance proposée	100 MW
Caractéristiques des éoliennes	Enercon 2 MW
Nombre d'éoliennes	50 éoliennes
Puissance	2,0 MW chacune
Hauteur totale (tour+pale)	126 m
Diamètre des pales	82 m
Forme de la tour	tubulaire en acier
Transformateur	individuel
Réseau collecteur	principalement souterrain, 34,5 kV
Poste élévateur	similaire à ceux d'Hydro-Québec



PROJET ÉOLIEN Montérégie

ÉCHÉANCIER	
Rencontres préliminaires avec les détenteurs d'options	2006-2007
Rencontres préliminaires avec les MRC et les municipalités	été 2007
Dépôt d'un avis de projet au MDDEP	septembre 2007
Analyse du projet et transmission de la directive environnementale (nature, étendue, portée) par le MDDEP	septembre 2007
Dépôt des soumissions auprès d'Hydro-Québec	septembre 2007
Analyse des soumissions par Hydro-Québec	septembre 2007 à mai 2008
Soumission retenue	5 mai 2008
Rencontre avec les élus des municipalités et MRC	mai à juin 2008
Signature de contrat d'achat d'électricité	juin 2008
Rencontres avec les détenteurs d'options	été et automne 2008
Séances d'information - municipalités, MRC et public	été et automne 2008
Réalisation de l'étude d'impact par le promoteur	septembre 2008 à septembre 2009
Consultation du public et des municipalités	été 2009
Analyse de recevabilité par le MDDEP	octobre 2009 à janvier 2010
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	
Consultation du dossier par le public	
Audience publique	février 2010 à octobre 2010
Rapport de consultation	
Analyse environnementale du projet par le MDDEP	novembre 2010 à janvier 2011
Recommandations du ministre du MDDEP au conseil des ministres	février 2011 à mars 2011
Autorisation du projet	mars 2011
Décret gouvernemental du projet par le MDDEP	mars 2011
Obtention des autorisations requises :	
Certificat d'autorisation du MDDEP	
Commission de protection du territoire et des activités agricoles	
Autres lois et règlements fédéraux et provinciaux	mars 2011
Délivrance des permis municipaux	
Entrée en vigueur des contrats d'option (privé)	avril 2011 à mai 2011
Mise en œuvre du projet (phase construction)	mai 2011

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Retombées économiques et locales

Le projet représente un investissement d'environ 300 millions \$, dont une importante partie sera investie localement, tant lors de la construction que de l'exploitation.

- Retombées économiques pour les municipalités :
 - **5 000\$** par éolienne installée
 - Représente un montant de **250 000\$** annuellement pour l'ensemble des municipalités concernées.
- Création d'emplois
 - Phase de construction – environ 50 à 70 emplois directs sur une période de 18 à 24 mois
 - Phase d'exploitation – environ 8 à 10 emplois permanents
- Retombées économiques directes pour les commerçants locaux

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Développement de l'énergie éolienne au Québec

Pour développer cette énergie propre et sécuritaire de façon économique, le Gouvernement du Québec a choisi de procéder par appels d'offres, en sélectionnant les projets de producteurs privés qui répondent le mieux aux exigences et qui présentent le coût unitaire le plus faible.

La Stratégie énergétique québécoise de mai 2006 se donne comme objectif 4 000 MW d'énergie éolienne d'ici 2015.

Le Québec profite ainsi :

- d'investissements estimés à 7,5 milliards \$, en plus de la création de plus de 43 000 emplois (années-personnes) pendant la phase de construction et de plus de 1 500 emplois permanents lors de la mise en service.
- de retombées économiques locales et régionales importantes : pour le 2^e appel d'offres, 30 % du coût des composantes éoliennes proviendront de la région de la Gaspésie – MRC de Matane, et 60 % des coûts du projet seront investis au Québec.
- d'une participation du milieu maximisée, puisque les orientations gouvernementales exigent l'acceptabilité et l'intégration sociale des projets.

Le présent projet fut sélectionné par Hydro-Québec Distribution dans le cadre du 2^e appel d'offres (2 000 MW)

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Exigences et analyse des soumissions, 2^e appel d'offres d'Hydro-Québec

Exigences minimales face aux projets proposés

- Choix du site pour l'aménagement du parc éolien
- Majorité de droit d'option signé
- Expérience du soumissionnaire dans le développement et l'exploitation d'un projet de production d'électricité
- Maturité technologique du type d'éolienne proposé
- Raccordement et intégration des équipements de production au réseau d'Hydro-Québec
- Éoliennes adaptées au climat froid (-30° C) et désignation du manufacturier
- Contenu régional (30 %) et québécois (60 %) minimal garanti
- Mesure de vent sur une période minimale de 8 mois et production anticipée

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Étude environnementale et consultant retenu

Présentation de SNC-Lavalin Environnement inc.

SNC-Lavalin Environnement inc. offre un service intégré de soutien scientifique, de planification, d'ingénierie et de gestion de projets adapté à la complexité et à la taille de chaque mandat. Alliant la science à la pratique, ses experts apportent des solutions respectueuses des milieux naturels et humains. L'expertise de **SNC-Lavalin Environnement inc.** couvre tous les aspects des projets, notamment les études préparatoires, l'évaluation des impacts et les programmes de surveillance et de suivi environnementaux. Dans le cadre du présent dossier, **SNC-Lavalin Environnement inc.** est responsable de l'ensemble de la préparation de l'étude d'impact sur l'environnement incluant les inventaires requis à la description du milieu. Forte d'une grande expertise dans le domaine de l'énergie éolienne, les professionnels de **SNC-Lavalin Environnement inc.** ont réalisé jusqu'à présent plus de 25 mandats reliés au développement de l'industrie éolienne au Québec.

Principaux enjeux environnementaux et humains sur le territoire à l'étude

- Nouvelle source d'énergie renouvelable
- Protection des paysages
- Protection du territoire agricole
- Économie locale et régionale
- Environnement sonore
- Avifaune, chiroptères et la faune terrestre

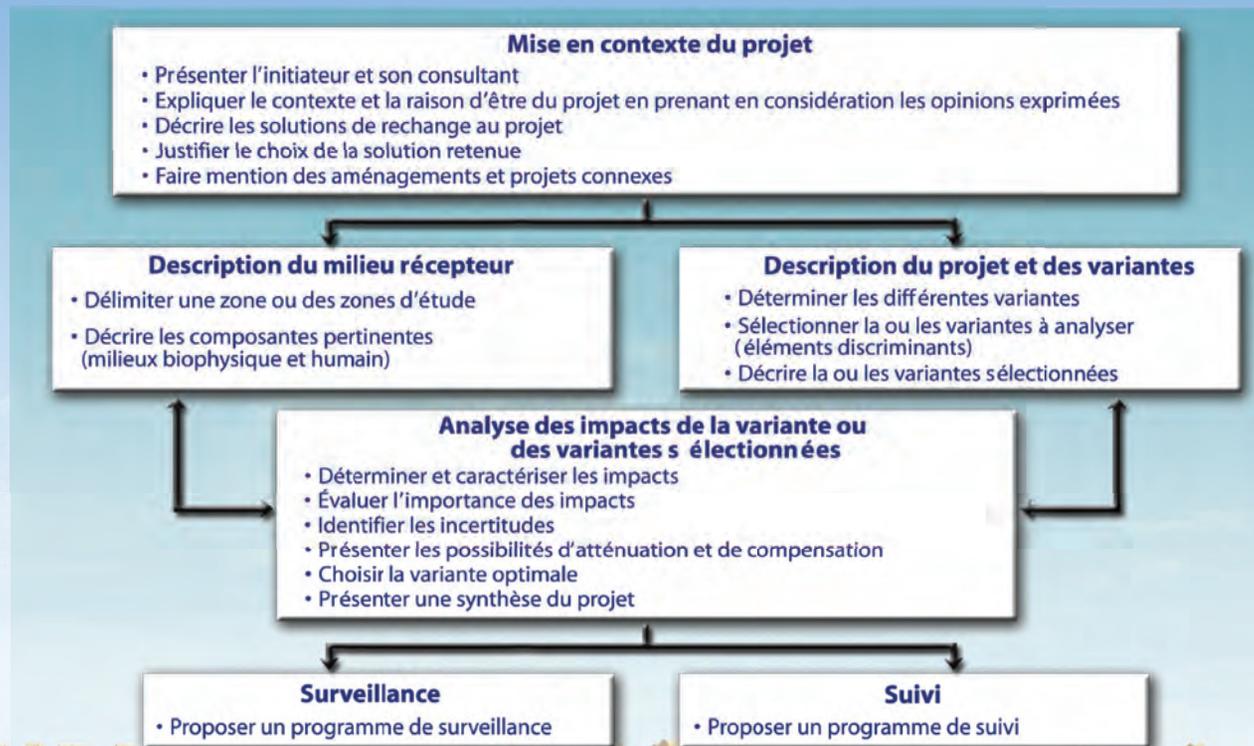
PROJET ÉOLIEN
Montréal

Procédure provinciale de l'étude d'impact



PROJET ÉOLIEN Montérégie

Démarche d'élaboration de l'étude d'impact



PROJET ÉOLIEN Montérégie

Inventaire des oiseaux et des chauves-souris dans le cadre de projet éolien

Oiseaux

Toutes les espèces d'oiseaux sont concernées, une attention particulière est portée au rapaces, dont principalement l'aigle royal, le pygargue à tête blanche et le faucon pèlerin.

- Comment faire les études :
 - Les inventaires sont effectués selon les protocoles du MRNF* pour les rapaces et du SCF** pour les passereaux et la sauvagine.
 - Les inventaires sont effectués en période de migration printanière et automnale ainsi qu'en période de nidification.

Chauves-souris

Au Québec, huit espèces de chauves-souris sont dénombrées; cinq sont résidentes, les trois autres sont migratrices. Le but des inventaires de ces espèces est de vérifier s'il existe des zones de concentration importantes de chauves-souris dans la zone d'étude.

- Comment faire les études :
 - La principale technique utilisée pour les inventaires est celle d'enregistrement des ultrasons émis par les chauves-souris avec des appareils très sensibles. Les inventaires sont réalisés selon le protocole du MRNF.

* Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

** Service canadien de la faune

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Les éoliennes affectent-elles les oiseaux?

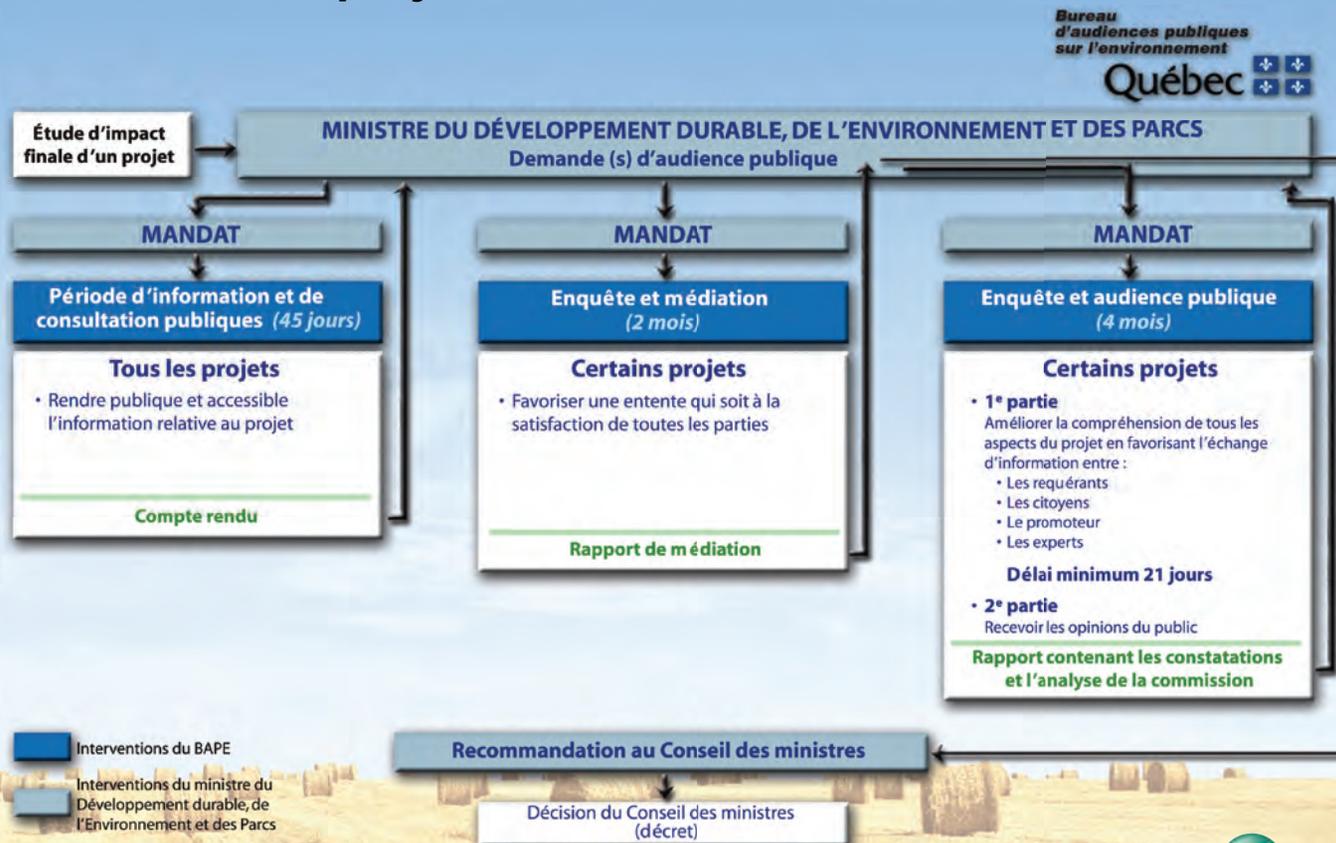
Causes d'accidents mortel chez les oiseaux	
Nombre pour 10 000 décès	
 Éoliennes	1
 Tours de communications	50
 Pesticides	710
 Véhicules automobiles	850
 Lignes à haute tension	1 060
 Chats	1 370
 Édifices et vitres	5 820

- Les éoliennes causent très peu de mortalités chez les oiseaux comparativement à plusieurs autres facteurs de mortalités
- Selon la littérature existante, la majorité évite les éoliennes.
- À l'échelle nord-américaine, le taux de mortalités se situe entre 1,8 et 2,2 oiseaux/éolienne/an.
- Au Québec, les suivis de mortalité effectués jusqu'à présent pour les parcs éoliens en fonction tendent à démontrer des taux de mortalités inférieurs à 1,8 oiseaux/éolienne/an.

Source : Association canadienne de l'énergie éolienne (www.canwea.ca)

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Cheminement des projets du BAPE



PROJET ÉOLIEN Montérégie

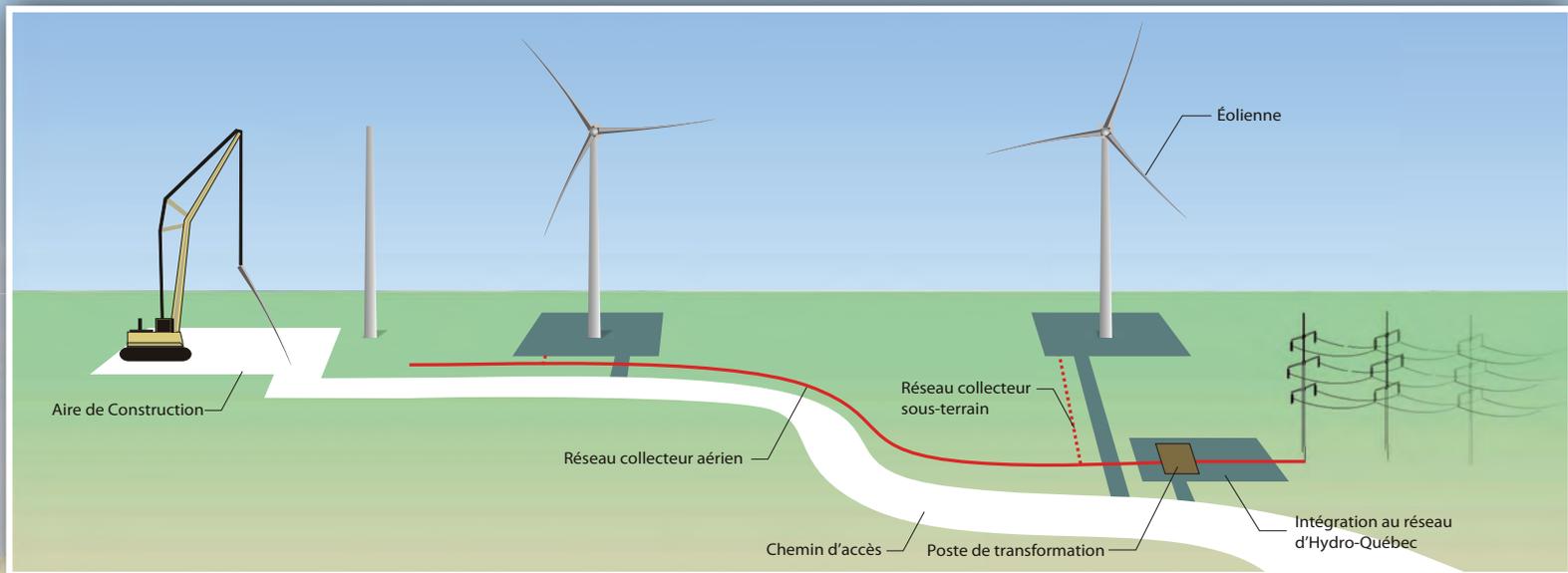
Intégration du parc éolien sur le territoire

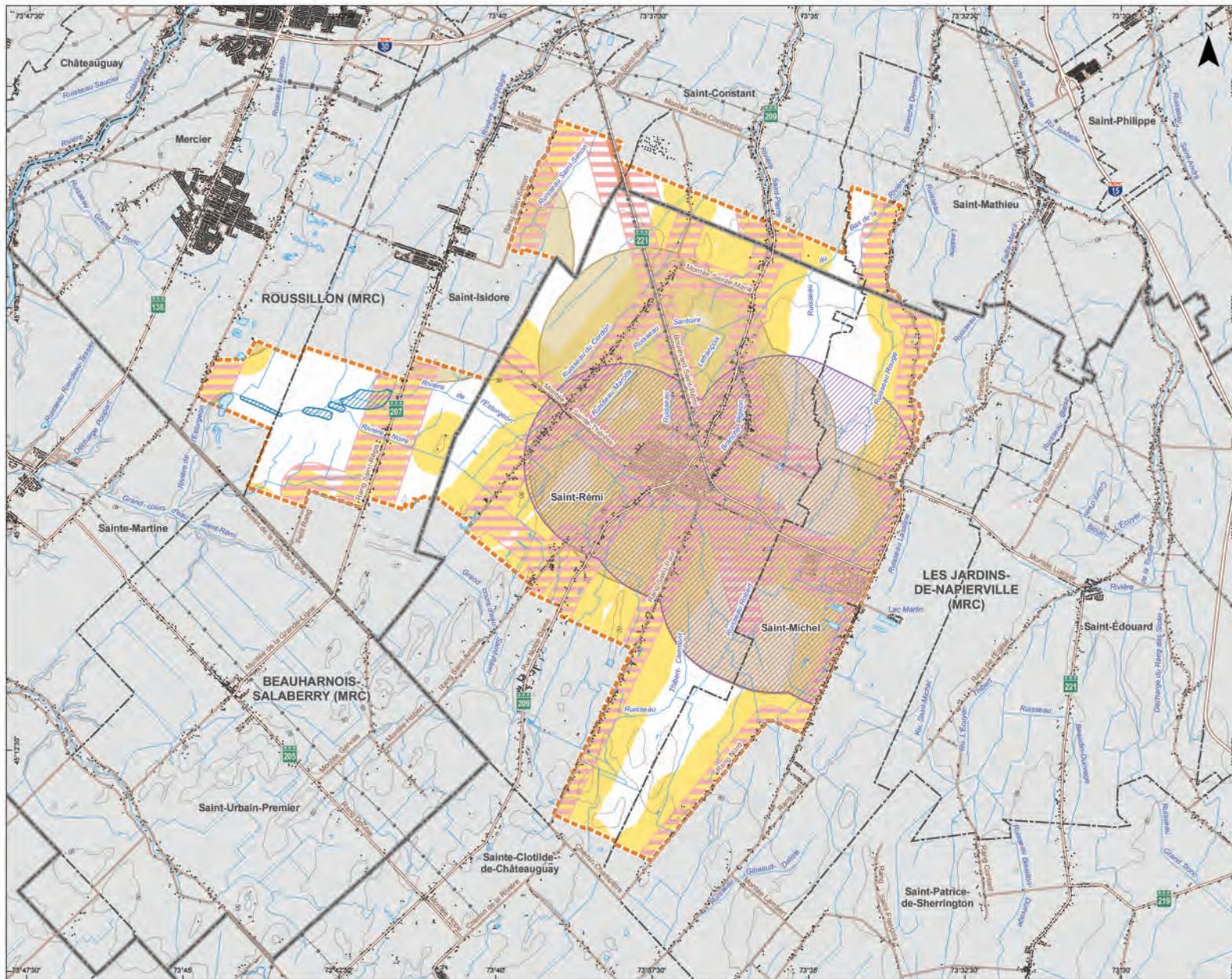
- Entretien et remise en état des routes municipales utilisées lors de la construction et de l'exploitation
- Entretien des chemins d'accès en terre privée en concertation avec les propriétaires
- Développement du projet en concertation avec les résidants et propriétaires concernés dans une optique de développement durable

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Fonctionnement d'un parc éolien

La production d'électricité à partir du vent est un processus relativement simple. Lorsque les pales d'une éolienne sont en mouvement, elles activent l'arbre de transmission qui permet de transmettre l'énergie au générateur, qui lui produit l'électricité. L'électricité produite est ensuite envoyée à un transformateur situé à la base de l'éolienne. Le transformateur change la tension et la fréquence du courant (à 34,5 kV) pour qu'il puisse être transmis sur le réseau collecteur du parc éolien. Celui-ci est souterrain sur les terres privées et aérien bordure des chemins publics. Le réseau collecteur permet d'acheminer l'électricité produite par le parc éolien à un poste élévateur. Ce dernier permet d'augmenter la tension afin que l'électricité puisse être acheminée au réseau d'Hydro-Québec.





Zones de contrainte

PROJET

Zone d'étude

INTERDICTIONS

MRC de Roussillon

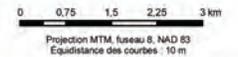
- Périmètre d'urbanisation (2 km)
- Résidence (500 m)
- Voie de chemin de fer (125 m)
- Route agricole (600 m)
- Zone de contrainte naturelle

MRC des Jardins-de-Napierville

- Périmètre d'urbanisation (2 km)
- Habitation (750 m)
- Immeuble protégé (2 km)
- Voie de circulation (300 m)

LIMITES ET INFRASTRUCTURES

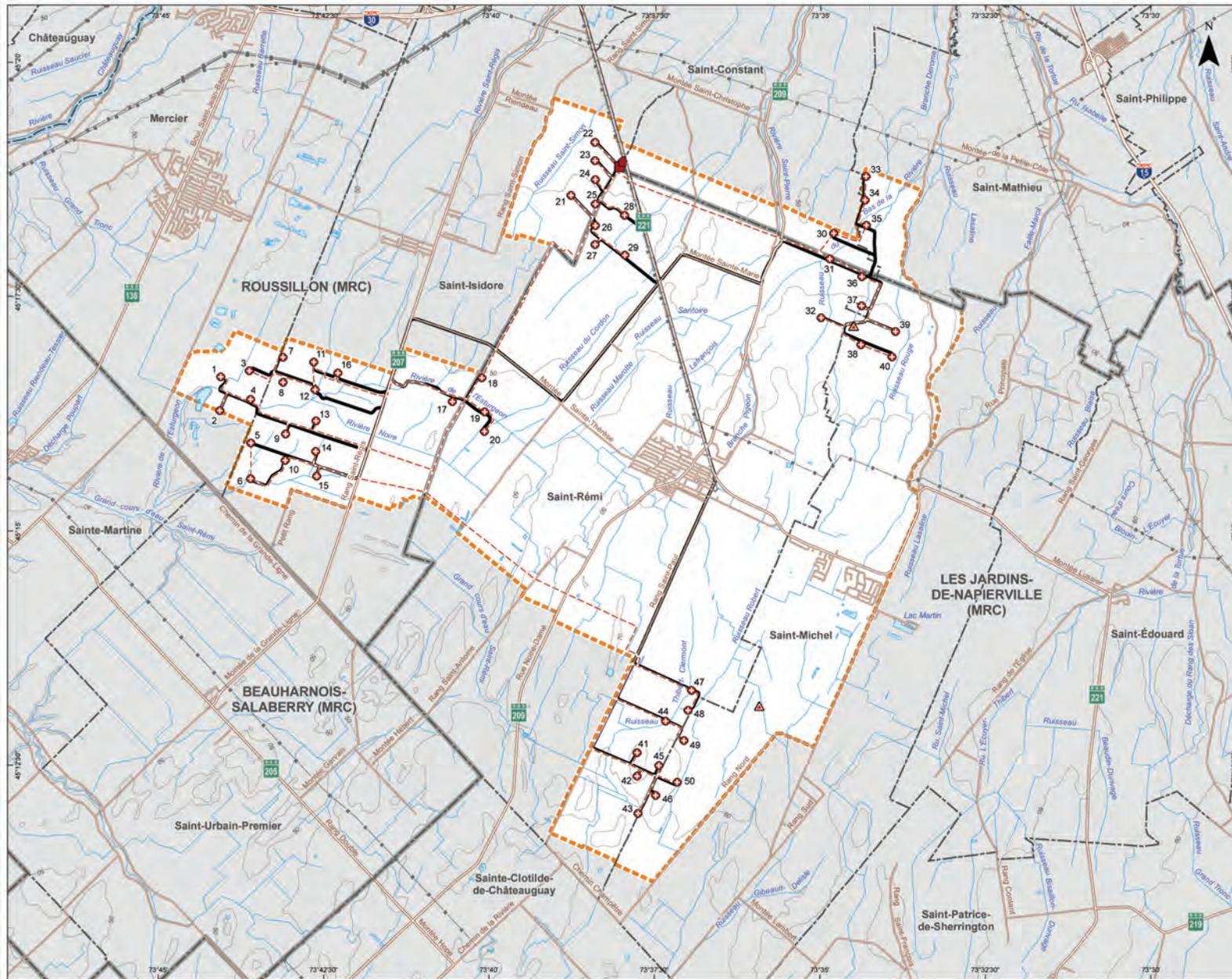
- Limite municipale
- Limite de MRC
- Route principale
- Route secondaire ou rue
- Chemin de fer
- Ligne de transport d'électricité



Sources :
MRC de Roussillon, RCI no. 106
MRC des Jardins-de-Napierville, RCI no. URB-141
Région de la Montérégie, 2002 et 2007
MRNF Québec, 2006

Projet : 606751
Fichier : snc005971_CO2_interd_060827.mxd

Septembre 2006



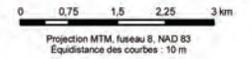
Présentation du projet

PROJET

- Zone d'étude
- Site d'implantation d'éolienne
- Mât de mesure de vent
- Chemin d'accès
- Réseau collecteur
- Bureau de projet
- Poste éleveur

LIMITES ET INFRASTRUCTURES

- Limite municipale
- Limite de MRC
- Route principale
- Route secondaire ou rue
- Chemin de fer
- Ligne de transport d'électricité



Sources :
ReCan, 2002 et 2007
MRNF Québec, 2008

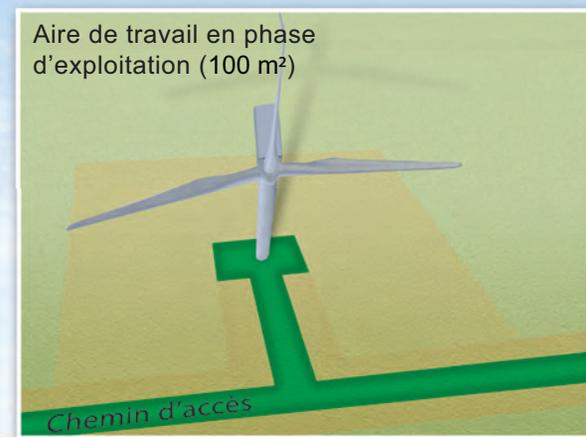
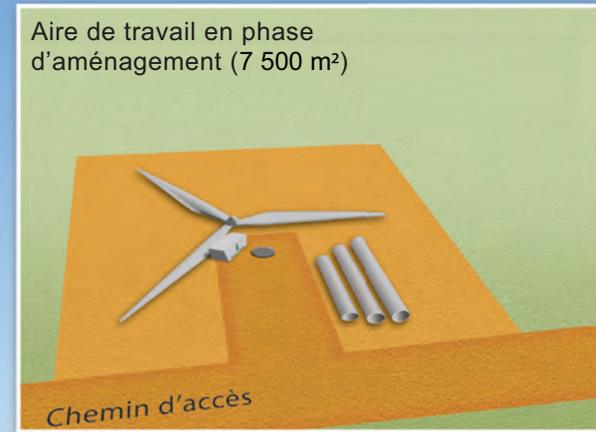
Projet : 605751
Fichier : src056971_C01_projet_080827.mxd

Septembre 2008

PROJET ÉOLIEN Montérégie

Le développement éolien et l'agriculture

- Espace utilisé
 - Aire de travail en phase d'aménagement : 7 500 m² (0,75 ha)
 - Aire de travail en phase d'exploitation : 100 m² (0,01 ha)
- Largeur des chemins d'accès
 - En phase d'aménagement : 7 à 10 mètres
 - En phase de construction : 5 mètres
- Chemins d'accès et éoliennes situés principalement en bordure des lignes de lots (lorsque possible)
- Enlèvement de la terre arable avant la construction
- Remise en état des superficies non utilisées suite à la construction pour des fins de remise en culture
- Protection du drainage agricole



PROJET ÉOLIEN
Montréal

Réduction de la visibilité avec la distance



PROJET ÉOLIEN Montérégie

Émissions sonores du parc éolien

Respect des critères du MDDEP

45 dBA jour et 40 dBA nuit (environ 37 dBA à 350 mètres)

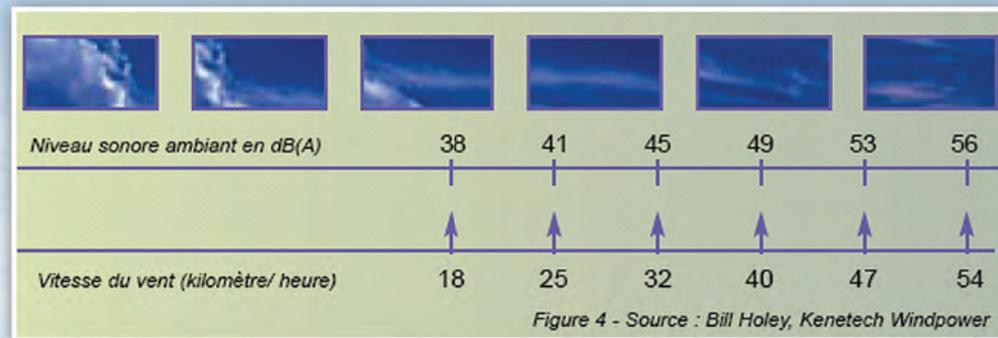
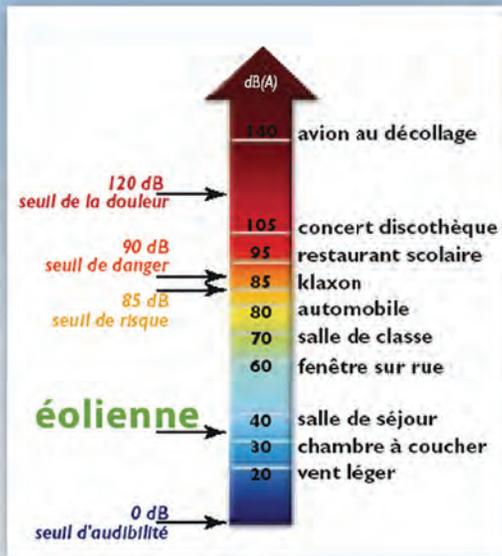


Figure 4 - Source : Bill Holey, Kenetech Windpower

PROJET ÉOLIEN
Montréal

Au revoir

Nous vous remercions d'avoir participé
à cette rencontre d'information publique

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter :

Madame Marlène Thiboutot
Directrice, Développement durable
Kruger Énergie

Téléphone : **1-866-661-7554**

Courriel : KE_Montregie@krugerenergie.com

Vous pouvez également consulter notre site internet : www.krugerenergie.com



PROJET ÉOLIEN
Montréal

Simulation sonore

Annexe 11

Rencontres publiques - Salles et dates

Mercier, mardi le 9 juin

Salle du Boisé

719, boul. Saint-Jean-Baptiste

19h00

St-Michel, jeudi le 11 juin

Salle communautaire de Saint-Michel

412, Place Saint-Michel

19h00

St-Rémi, lundi le 15 juin

Centre Communautaire

25, rue St-Sauveur

19h00

St-Isidore, mardi le 16 juin

École Langevin

652, rue Saint-Régis

19h00

St-Constant, mercredi le 17 juin

Exporail

110, rue Saint-Pierre

19h00

St-Mathieu, jeudi le 18 juin

Salle communautaire

299, chemin Saint-Édouard

19h00

Série de rencontres publiques de Kruger Énergie Projet éolien Montérégie

Juin 2009

PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

Rencontre publique d'information

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie avait présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information.

Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information.

L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de

St-Mathieu, jeudi le 18 juin
Salle communautaire
299, chemin Saint-Édouard
J9H00

Calendrier des autres rencontres :

Mercier, mardi 9 juin
Saint-Michel, jeudi 11 juin
Saint-Rémi, lundi 15 juin
Saint-Isidore, mardi 16 juin
Saint-Constant, mercredi 17 juin

www.projeteolienmonteregie.com

Durany, Gabriel

De: Gilles Côté [cotegilles@sympatico.ca]
Envoyé: 4 juin 2009 11:45
À: lhebert@cstsm.com
Cc: reception@cstsm.com; Durany, Gabriel
Objet: Fw: Kruger Énergie - Portes ouvertes
Pièces jointes: Portes ouvertes-StMathieu.doc; Rencontres publiques.doc

Mme Hébert,

Tel qu'il a été discuté à la réunion du 21 avril du comité de coordination pour le Projet Montérégie de Kruger Énergie, une soirée portes ouvertes se tiendra dans votre municipalité le 18 juin prochain. Je vous transmets en copie le texte de l'invitation qui sera publiée dans les média locaux ainsi que la liste des autres municipalités de la région où des portes ouvertes auront lieu.

Si vous avez des questions concernant la tenue de cet événement, veuillez me contacter au numéro apparaissant au bas du présent courriel.

Gilles Côté
Conseiller, Développement durable
Kruger Énergie

3285, chemin Bedford
Montréal (Québec) Canada
H3S 1G5

www.krugerenergie.com <<http://www.krugerenergie.com/>> / www.krugerenergy.com <<http://www.krugerenergy.com/>>
cell : (514) 951-4126

 SVP, pensez à l'environnement avant d'imprimer ce message.

Ce courriel est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle et/ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Aucune renonciation au privilège, à la confidentialité ou autre n'est visée du fait de la communication par Internet. Toute utilisation, diffusion ou reproduction non autorisée est strictement interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et détruire tous les exemplaires de ce courriel. Veuillez prendre note que les communications par Internet sont exposées au risque d'altération des données et à d'autres erreurs de transmission.

Annexe 12

Série de rencontres publiques de Kruger Énergie Projet éolien Montérégie

Juin 2009

PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

Rencontre publique d'information

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie avait présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information.

Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information.

L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de

St-Michel, jeudi le 11 juin
Salle communautaire de Saint-Michel
412, Place Saint-Michel
19h00

Calendrier des autres rencontres :

Mercier, mardi 9 juin	Mercier, mardi le 9 juin
Saint-Rémi, lundi 15 juin	Salle du Boisé
Saint-Isidore, mardi 16 juin	719, boul. Saint-Jean-Baptiste
Saint-Constant, mercredi 17 juin	19h00
Saint-Mathieu, jeudi 18 juin	

St-Rémi, lundi le 15 juin
Centre Communautaire
25, rue St-Sauveur
19h00

St-Isidore, mardi le 16 juin
École Langevin
652, rue Saint-Régis
19h00

St-Constant, mercredi le 17 juin
Exporaïl
110, rue Saint-Pierre
19h00

St-Mathieu, jeudi le 18 juin
Salle communautaire
299, chemin Saint-Édouard
19h00

www.projeteolienmonteregie.com

LA VILLE VOUS RENSEIGNE

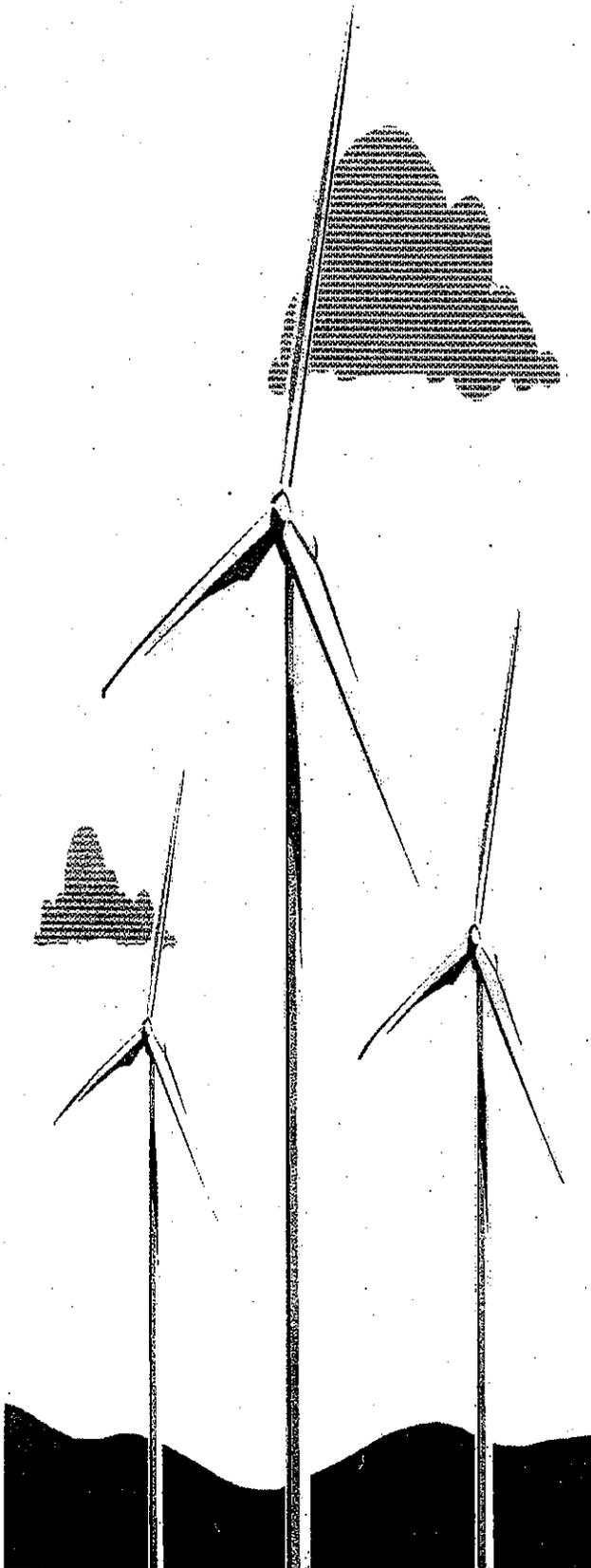
PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

Rencontre publique d'information

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie avait présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information. Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information. L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de Saint-Rémi, **le lundi 15 juin à 19h00** au centre communautaire de Saint-Rémi, 25 rue Saint-Sauveur.

Calendrier des rencontres : Saint-Isidore le **mardi 16 juin**, Saint-Constant le **mercredi 17 juin** et Saint-Mathieu le **jeudi 18 juin**.
www.projeteolienmonteregie.com



LA VILLE VOUS RENSEIGNE

JOURNÉE PROPRETÉ - PROCLAMATION

Les membres du Conseil municipal, lors de leur séance ordinaire du 11 mai dernier, ont adopté UNANIMEMENT une résolution pour proclamer la **journée du vendredi 5 juin 2009** « Journée propreté ». Ils ont également souligné qu'elle est faite en collaboration avec l'école primaire Saint-Viateur/Clothilde-Raymond.

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale adjointe / Greffière de la Ville, que le Conseil municipal étudiera deux demandes de dérogation mineure au règlement de zonage # V 467-07 relativement aux immeubles mentionné ci-dessous, lors d'une séance publique qui sera tenue le **lundi 22 juin 2009 à 19h30** dans la salle du Conseil à la Mairie, 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Ces demandes de dérogation mineure sont décrites comme suit :

DEMANDE # 1 :

Demande de dérogation mineure relativement à l'installation d'une porte sur le mur avant au logement supplémentaire - lot 3 847 889 (177, rue Potvin-Lazure) – Zone H-10.

Nature de la demande : Permettre la dérogation suivante « autoriser l'installation d'une entrée distincte sur le mur avant d'un logement supplémentaire » contraire à la norme stipulant que cette entrée doit être localisée à l'arrière ou sur l'un des murs latéraux.

Effet de la demande : Permettre une entrée distincte sur le mur avant du logement supplémentaire malgré le non respect de la norme sur la position d'une entrée distincte aux logements supplémentaires à l'alinéa h) de l'article 1.1 de la section 1 du chapitre 10 du Règlement de zonage # V 467-07.

DEMANDE # 2 :

Demande de dérogation mineure relativement aux lots 4 360 420, 4 360 421, 4 360 422, 4 360 423 et 4 428 178 – zone I-3.

Nature de la demande : Permettre la dérogation suivante à l'égard des lots à créer # 4 360 420, 4 360 421, 4 360 422, 4 360 423 et 4 428 178 afin d'autoriser une diminution de la largeur minimale exigée dont la norme est établie à 45 mètres de la grille des spécifications I-3 de l'annexe 2 du Règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements.

Effet de la demande : Permettre une largeur minimum de 30 mètres des lots à créer # 4 360 420, 4 360 421, 4 360 422, 4 360 423 et 4 428 178 malgré le non respect de la norme sur la largeur minimale édictée à la grille des spécifications de la zone I-3 de l'annexe 2 du Règlement de zonage # V 467-07 et ses amendements.

Prenez également avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes, à l'endroit et à l'heure indiqués ci-haut.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce 5^e jour du mois de juin 2009.

Diane Soucy, OMA DGA / Greffière

PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE

Rencontre publique d'information

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie avait présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information. Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information. L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de Saint-Rémi, le **lundi 15 juin à 19h00** au centre communautaire de Saint-Rémi, 25 rue Saint-Sauveur.

Calendrier des rencontres : Saint-Isidore le **mardi 16 juin**, Saint-Constant le **mercredi 17 juin** et Saint-Mathieu le **jeudi 18 juin**. www.projeteolienmonteregie.com

DU CÔTÉ DES ORGANISMES

CLUB OPTIMISTE DE SAINT-RÉMI

Billets Opti-voyages

Le Club Optimiste de Saint-Rémi est en pleine campagne de financement. Nous avons reçu les nouveaux billets Opti-Voyages 2009. Il n'y a que 325 billets en circulation. Si comme nous, l'aide à la jeunesse vous tient à cœur, nous vous invitons à vous procurer, le plus tôt possible, un billet Opti-voyages. Vous pouvez communiquer avec Sylvie Marcoux au 450 454-4284, Pierre Charbonneau au 450 454-6095 ou tout autre membre du club Optimiste de Saint-Rémi.

Remerciements journée des enfants du Club Optimiste

Le Club Optimiste remercie tous les jeunes qui ont participé à notre journée dédiée aux enfants, le 13 mai dernier dans le cadre de notre 25^e anniversaire. Ils étaient environ 80 à participer à cette journée qui a pris fin abruptement dû à dame Nature. Cette fête n'aurait pu avoir lieu sans la participation du Dépanneur Notre-Dame, Mon Papillon bleu, Marché IGA et Caisse Desjardins des Moissons. Cinq jeunes se sont mérités une envolée en montgolfière grâce à la Pharmacie Uniprix qui aura lieu le **samedi 13 juin vers 18h30** au centre communautaire de Saint-Rémi. Les gagnants sont : Alexandre Lefebvre, Antoine Fyfe, Francis Lalancette, Julien Binette et Zayneb Filahi. D'autres envolées seront tirées au hasard lors de notre journée sécurité sur roues qui aura lieu le samedi 13 juin.

Annexe 13

Avis :

La liste des présences à ces rencontres est conservée à nos dossiers, mais en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* les renseignements personnels contenus dans ces listes sont protégés et n'ont pas été inclus dans l'étude d'impact